

Mur - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Dec
2018

TECHNOLOGIES... À LA POINTE DE LA CONNERIE !

En pleine crise économique et politique, les états européens construisent l'idée d'une crise migratoire qui serait à l'origine de bien des maux en Europe : pauvreté, délinquance, terrorisme. La crise migratoire est une invention : le nombre d'arrivées actuel est inférieur à celui de 2007. Cette chimère politique permet le développement d'un marché très lucratif : l'industrie de la sécurité aux frontières avec notamment les technologies de pointe. Elle représentait, en 2016, un marché annuel mondial de 18 milliards de dollars et devrait en 2022 totaliser 53 milliards de dollars !

Les technologies de pointe sont utilisées depuis longtemps aux frontières : satellites, drones, détecteurs divers... À présent, sous prétexte de faciliter le passage des voyageurs, l'UE développe la frontière intelligente avec des caméras permettant un contrôle facial biométrique et automatisé, le passage sans-contact. Cette technologie est rendue possible grâce aux millions de puces RFID et aux photos biométriques déjà imposées par de nombreux pays pour leur fichage organisé et globalisé.

Sur certaines frontières, l'UE expérimente IborderCTRL : une "intelligence artificielle" douanière qui pose des questions pour détecter les mensonges... avec un vocabulaire médical pour sa promotion !

Des états de l'UE utilisent aussi le contrôle de données téléphoniques dans des enquêtes pour débouter du droit d'asile ou expulser des personnes qui demandent un titre de séjour.



Les entreprises payées pour développer ces programmes ne se gêneront pas ensuite pour vendre ces outils de contrôle à des régimes autoritaires qui répriment leurs opposants grâce à l'accès aux communications et à la géolocalisation.

Ce sont des technologies militaires mais leur exportation est moins réglementée que celle des armes, ce qui rend leur marché encore plus lucratif. Une de leur source d'inspiration est l'état israélien dans la guerre contre les palestiniens : Rœi Elkabetz, un brigadier général a exposé à un congrès de spécialistes en technologie de contrôle des frontières : « Nous avons beaucoup appris de Gaza », « c'est un excellent laboratoire ». Les personnes qui traversent les frontières sont elles aussi utilisées comme sujets d'expérience.

Une frontière intelligente? Non c'est une frontière automatisée et technologique ! L'intelligence serait de supprimer les frontières pour un monde libre et sans domination... sûrement pas un monde qui automatise le fichage, la surveillance et le contrôle, ni un monde qui priorise les intérêts capitalistes !

BUSINESS IS BUSINESS : À GRENOBLE, LES FRONTIÈRES ONT DES ADRESSES

Quand des personnes exilées se font refouler, traquer, tuer, en tentant de fuir les guerres et la misère, d'autres en profitent pour se faire des gros sous.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre, a eut lieu une campagne d'affichage (affiches, banderoles, etc...) pour dénoncer les entreprises qui profitent des frontières.

Communiqué de l'action sur :

cric-grenoble.info

Ce journal mural est un apériodique réalisé à Grenoble. Il paraît de temps en temps pour diffuser des infos, actualités et analyses sur ce qu'il se passe aux frontières de l'Europe : une véritable guerre à l'encontre des personnes exilées, avec son armée (Frontex) et ses relais médiatiques. Ces frontières ne sont pas des lignes, elles sont diffuses, leur présence est partout à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation systématique des exilées. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour toutes et tous, veut contribuer à lutter contre le racisme et les nouvelles formes du colonialisme, contre les frontières et les injustices sociales, et contre la politique de la peur.

MUR - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Dec
2018

SUR LA ROUTE DES BALKANS, LA CROATIE SE FERME ET EXPULSE

Depuis quelques mois, les migrant.e.s qui tentent de rentrer dans l'UE depuis la Grèce, l'Albanie ou la Bulgarie se concentrent autour de Bihac, en Bosnie-Herzégovine. La Croatie voisine ayant refermé ses portes, ils/elles sont des milliers coincé.e.s dans cette ville frontalière. La plupart campent dans des tentes ou dans des habitats précaires.

Depuis début 2018, près de 18.000 personnes (venant du Pakistan, d'Afghanistan ou encore d'Iran) ont emprunté la route de l'ouest des Balkans (Albanie, Monténégro, Bosnie), selon des données publiées par l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM).

Alors que 5.000 exilé.e.s seraient toujours bloqué.e.s en Bosnie-Herzégovine, il y aurait ces dernières semaines une hausse des arrivées, avec environ 1.000 nouvelles entrées chaque semaine.

D'après le Conseil Européen et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, la Croatie aurait expulsé collectivement 2.500 migrant.e.s depuis le début de 2018, "parmi eux, 1.500 personnes ont affirmé n'avoir pas pu soumettre une demande d'asile, tandis que 700 disent avoir été victimes de violences ou de vols de la part des policiers croates".

PARCE-QUE SANS TOIT, RIEN N'EST POSSIBLE !

Dans la périphérie de Bordeaux, à Saint-Médard-en-Jalles, 11 maisons vides appartenant à Ariane Groupe sont occupées par des familles migrantes depuis le 11 novembre !

Pour rappel, Ariane Groupe est une co-entreprise détenue à parts égales par les entreprises d'armement Airbus et Safran. Ces entreprises participent activement à la militarisation des frontières et se font du fric grâce à la guerre contre les migrants !

**SQUATTE
TA VILLE !!**

MINEUR-E-S ISOLÉ-E-S EN LUTTE À GRENOBLE



CET ÉTÉ, UNE TRENTAINE DE MINEUR.E-S ISOLÉ.E-S ONT ÉTÉ MIS.E-S À LA RUE PAR LE DÉPARTEMENT À PEINE LEURS 18 ANS PASSÉS. Ils/elles se sont retrouvé.e.s dehors car le département refuse systématiquement de signer des Contrats Jeunes Majeurs permettant un accompagnement après les 18 ans. Normalement, ces refus doivent être justifiés, ce que le département ne fait pas.

Et la préfecture continue d'envoyer des Obligations de Quitter le Territoire Français dès leurs 18 ans, y compris à celles et ceux qui sont en cours de formation qualifiante – ce qui est normalement le critère leur permettant d'obtenir un titre de séjour. Celles et ceux qui avaient commencé un apprentissage ont dû l'interrompre, n'ayant plus d'autorisation de travail.

Organisé.e.s, ils/elles ont contesté au tribunal administratif les refus non justifiés de Contrats Jeunes Majeurs, et dénoncé leur mise à la rue expéditive. Et ils ont gagné.

Mais le combat est loin d'être fini, toutes les institutions mettent systématiquement des

obstacles dans leurs parcours. Il faut actuellement plus de 6 mois pour être reconnu mineur, puis plusieurs mois pour être affecté dans un lycée. Le département joue la montre en ralentissant les procédures et les signatures de papiers qui leurs permettant de commencer des formations, les excluant de fait des dispositifs.

LEURS REVENDICATIONS SONT SIMPLES

- + Reconnaissance de minorité beaucoup plus rapidement
- + Scolarisation immédiate à leur arrivée
- + Accompagnement réel avant et après 18 ans
- + Possibilité de poursuivre leurs études
- + Pas de remise à la rue à 18 ans
- + Pas d'OQTF